



Vente appartement en indivision et sauvegarde de justice

Par **TMOY**, le **27/03/2015** à **17:39**

Bonjour.

Ma mère, mon frère et moi sommes actuellement propriétaires d'un appartement en indivision, dont nous ne nous servons pas, et mon frère et moi souhaiterions le revendre. Ma mère, elle, est atteinte d'Alzheimer, et est actuellement placée sous sauvegarde de justice en attendant le jugement de tutelle qui devrait être rendu d'ici 2 ou 3 mois, et ses biens sont actuellement gérés par une association tutélaire; elle n'est plus vraiment en état d'exprimer sa volonté au sujet de la revente, mais quand je lui en avais parlé il y a environ un an et demi elle n'y était pas opposée. Est-ce que, si l'association tutélaire est d'accord également (je leur ai posé la question et je n'ai pas encore reçu de réponse), nous pourrions revendre cet appartement sans problème ?

Merci.